



Messery, le 12/02/2026

COMMUNE DE MESSERY

## **Information aux riverains – Travaux rue du Borgé**

La commune de Messery informe les riverains de la rue du Borgé que des travaux de réfection complète de la voirie seront réalisés du **23 février au 13 mars**.

Ces travaux entraîneront des perturbations importantes. En effet, la circulation ne sera pas possible dans la rue du Borgé pendant toute la durée du chantier, y compris pour les riverains. L'accès des véhicules aux propriétés ne pourra donc pas être maintenu durant cette période.

Les habitants ne pouvant pas stationner à leur domicile sont invités à utiliser les solutions de stationnement mises à leur disposition, à savoir :

- le parking situé à l'avant de la mairie.
- le parking situé à l'arrière de la mairie notamment les places dites « réservé mairie ».

La commune et les entreprises intervenantes mettront tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée et assurer le bon déroulement des travaux dans les délais annoncés.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération face à ces désagréments temporaires, nécessaires à l'amélioration et à la sécurisation de la voirie.

Le Maire,  
Serge BEL,



